

viennent célébrer le cinquantenaire de la fondation de la première Conférence au Canada, non toutefois par des fêtes brillantes et somptueuses, ni par des discours vains et pompeux, mais à la manière de la charité, par une œuvre de zèle. Ils commencent par offrir au Seigneur leurs actions de grâces dans une messe solennelle et une communion fervente, puis ils ouvrent un Congrès qui durera trois jours, et pendant ces trois jours on retracera le passé, on stimulera mutuellement son zèle et l'on délibèrera sur les meilleurs moyens de glorifier Dieu de plus en plus à l'avenir dans le pauvre de JÉSUS-CHRIST.

II

C'est pour la France catholique un grand sujet de gloire d'avoir produit en ce siècle une merveille de charité telle que la Société dont nous parlons. La France qui fournit aujourd'hui à l'Eglise les deux tiers de ses missionnaires, a aussi créé avec la Société Saint-Vincent de Paul un apostolat laïque admirable, providentiellement suscité pour les besoins de notre époque. Voilà pourquoi nous la recommandons instamment aux membres de l'Apostolat de la Prière, afin qu'ils en conçoivent la plus haute estime et s'efforcent de la promouvoir avec énergie. Cette Association doit en effet être considérée comme un grand moyen de salut que la miséricorde divine a donné à l'Eglise en ces temps. L'on est frappé, quand on la considère de près, du caractère éminemment évangélique qui la distingue et la rend *si bonne à ses membres et si bonne surtout à la société.*

“La charité est le diadème du chrétien,” a dit saint Jean Chrysostôme. Elle le fait roi, elle le divinise, car “Dieu est charité.” Mais la charité envers les pauvres et les affligés s'appelle miséricorde et est tellement le propre de Dieu qu'Il se nomme dans les Saintes Ecritures le “Dieu miséricordieux, le Dieu des miséricordes, le Dieu de toute consolation.” Et JÉSUS-CHRIST, la bonté souveraine incarnée,